

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CESCAU**
Séance du 19 novembre 2019

Présents : Mmes/MM. BEAUSSART Nadia, BOIRON Cyrille, CANDESSOUSSENS Cécile ,
COUMEIGT-DIT-JACQUET Bernard, ENCARNAÇÃO Sylvie, LAFITTE Hervé, LACOSTE-LABRIT
Philippe, LAMARLÈRE Thierry, LAMOUREUX Sébastien, MONLAU Alain - formant la majorité des
membres en exercice –

Absent(s)/Excusé(s) : FERKI Lydia, SARRAT Laurence, NARBARTE Jérôme, HELVERT Céline,
TOULOU David

Secrétaire de séance : M. LACOSTE-LABRIT Philippe

* * *

- **Ordre du jour** :

Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 24 septembre 2019 :

- Compte rendu adopté : 10 voix pour.
- Commission Coupeü : Viellenave d'Arthez a décidé de se retirer de la commission après
délibération du conseil municipal.

Délibération : Révision libre des attributions de compensation (issu rapport de la (CLECT)

- Adopté à l'unanimité : 10voix pour.

Délibération : Rapport annuel sur la qualité et le prix des services publics de l'eau potable et de
l'assainissement et rapport d'activité exercice 2018 :

- Adopté à l'unanimité : 10 voix pour.

Délibération : Décision Modificative Budget 2019 pour opération 31 salle de réception avenant, opération
26 :

- Adopté à l'unanimité : 10 voix pour.

Délibération : Demande de la Communauté de Luy en Béarn de retrait du Syndicat Mixte Eau et
Assainissement des trois cantons : (concerne la commune de Momas)

- Adopté à l'unanimité : 10 voix pour.

Délibération : Création d'un emploi d'agent recenseur contractuel temps plein (35h) de mi janvier 2020 à
mi-février 2020 : (Mme GAVIN Magalie)

- Adopté à l'unanimité : 10 voix pour.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CESCAU
Séance du 19 novembre 2019

Questions diverses :

- Confirmation de la région pour la participation aux vestiaires : 50 000 €
- M. HAMELIN Julien (cidrerie de Casteide-Cami) souhaiterait installer des ruches sur le terrain où se trouve la bâche incendie (présence Acacias).
- Rencontre avec Maître BERNAL le 12/11/2019 : Affaire Commune / JUNCAA

* La séance est levée à 22h55 *
